Règlement du GERMITRAIL

Organisée conjointement par le COMITE DES FETES DE GERMAINE et le DAC REIMS, la **4ème édition** du GERMITRAIL aura lieu le dimanche 21 Septembre 2025

1. PARCOURS

Courses nature chronométrées :

- ✓ 12km – 200D+ « Le Sanglier » - Trail XXS
- ✓ 20km – 370D+ « Le Raton Laveur » - Trail XXS
- ✓ 30km – 680D+ « Le Cerf » - Trail XS

Sur un parcours entièrement sur chemin et bois, avec quelques détours encore plus généreux pour cette édition au sein du village

Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux directionnels, de rubalises et complétés par un fléchage au sol.

Courses nature non chronométrées :

- ✓ Randonnée pédestre de 10 à 12km
- ✓ Course enfant, réservée aux petits germinois. Distances adaptées à chaque catégorie d'âge. Le règlement spécifique sera diffusé en parallèle.

2. DEPARTS

- ✓ Départ « Le Cerf » 8h45
- ✓ Départ « Le Raton Laveur » 9h15
- ✓ Départ « Le Sanglier » 9h45
- ✓ Départ « Germikids » 10h00
- ✓ Randonnée - à partir de 9h15

Lieu : Place du Pré Michaux 51160 GERMAINE

3. ARRIVEE

Lieu identique au départ ; Place du Pré Michaux - 51160 Germaine

4. RAVITAILLEMENT et MATERIEL CONSEILLE

- ✓ La course se déroule en autosuffisance sur les courses de 12k et 20k. Un ravitaillement (solide et liquide) sera à disposition des concurrents à l'arrivée.
- ✓ Un ravitaillement solide et liquide sera proposé aux concurrents à mi-parcours du 30km
- ✓ Il est conseillé à tous les participants d'être équipé d'une réserve d'eau et de barres ou gels énergétiques, ainsi que d'un téléphone portable pour contacter les secours. Sur le 30km, une réserve en eau de minimum 0.5L est obligatoire.
- ✓ Les accompagnants VTT, les ravitaillements sauvages, et les assistances personnelles le long du parcours sont interdits.

5. SECURITE

- ✓ Un poste de secours sera positionné au niveau du site de départ / arrivée
- ✓ Un médecin et une association de secouristes (La Croix Blanche) seront présents durant l'intégralité de l'évènement.
- ✓ Les concurrents pourront à tout moment contacter l'assistance médicale par le biais du numéro de téléphone indiqué sur les dossards
- ✓ Il est conseillé à chaque participant d'être présent sur la ligne de départ 15min avant ce dernier, un briefing rappelant les principales et dernières consignes sera organisé.

- ✓ En cas de force majeure (par exemple alerte météo orange ou rouge), l'organisation se réserve le droit d'annuler tout ou partie de la manifestation sans possibilité de remboursement.

6. PARTICIPATION

Les âges indiqués ci-dessous s'entendent pour ceux qui sont atteints au cours de la saison du 1er septembre au 31 aout

- ✓ Le Germikids est ouvert à partir de 4ans révolus
- ✓ Le 12 km est ouvert à partir de la catégorie cadets : minimum 16ans
- ✓ Le 20km est ouvert à partir de la catégorie juniors : minimum 18ans
- ✓ Le 30km est ouvert à partir de la catégorie espoirs : minimum 20ans
- ✓ Une autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire.
- ✓ Le parcours n'est pas compatible à une pratique par les handisports.
- ✓ L'utilisation de bâtons est interdite sur les courses : 12km et 20km
- ✓ Les chiens ne sont pas autorisés. Eventuellement, les adeptes du canicross devront contacter l'organisation pour une autorisation exceptionnelle.

7. CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE

- ✓ Toute participation à la course est soumise à la présentation obligatoire d'une des pièces suivantes :
  - Une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;
  - Le suivi d'un Parcours Prévention Santé (PPS) en ligne, en lieu et place de la visite médicale permettant de fournir le traditionnel certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique. Le document attribué à l'issue de ce parcours sera à fournir dès l'inscription.

Le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.

8. DOSSARD

- ✓ Le dossard doit être porté sur le devant du corps et visible dans son intégralité.
- ✓ Les dossards seront à retirer : Chez INTERSPORT - Cormontreuil le samedi 20 Septembre 2025 de 14h à 18 h.
- ✓ Sur place à partir de 8h00
- ✓ La rétrocession de dossards est interdite
- ✓ En cas d'abandon, prévenir et remettre son dossard à une personne de l'organisation : secours, signaleurs, suiveurs.

9. RESULTATS & RECOMPENSES

- ✓ Chronométrage assuré par une société spécialisée, puces sur dossards.
- ✓ Les résultats seront disponibles au plus tard 48 h après la course sur le Facebook du Comité des fêtes de Germaine et sur le site/application Follow My Sport
- ✓ Le temps de course est limité à 5h00 pour le classement.
- ✓ 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course seront récompensés : champagne, et lots sportifs traditionnellement généreux.
- ✓ Les résultats et récompenses se feront sur le site de départ / arrivée – Place du Pré Michaux
- ✓ Les lauréats devront être obligatoirement présents pour recevoir leur récompense.

10. RESPONSABILITE

- ✓ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive.
- ✓ Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès d'AXA Assurances Contrat Multirisque Professionnelle références Contrat N°11382526204 AXA France couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à l'organisation de la manifestation et désignés à cet effet.
  Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres

participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).

11. PROPRETE

- ✓ Les concurrents doivent respecter la nature et donc ne pas abandonner leurs déchets (papiers, gobelets plastiques, …) sur le parcours. Les contrevenants pourront, le cas échéant, être disqualifiés.
- ✓ Pour l'ensemble des ravitaillements, les participants sont invités à ramener leur propre gobelet. Pour des raisons environnementales, aucun gobelet plastique ne sera distribué.

12. ACCEPTATION

- ✓ Les participants laissent leur droit à l'image aux organisateurs et aux partenaires.
- ✓ Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant (email : cdfgermaine@gmail.com).
- ✓ Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et son acceptation.

13. ENGAGEMENT

- ✓ Via le service d'inscription assuré par Follow My Sport par le biais du lien https://followmysport.com/fmsappli/ .L'organisation incite les participants à accepter le droit d'envoi de notifications qui sera demandé. Ce support sera utilisé pour communiquer la semaine précédent la course (aléas, modifications, consignes, surprises,…)
- ✓ Pas d'inscription par courrier

- ✓ Tarifs : Cerf 22€ // Raton Laveur 16€ // Sanglier 13€
  Pour chaque course, le tarif comprend
  - 1€ qui sera destiné à une action en faveur du développement du sport auprès des enfants de germaine.
  - les frais d'inscription prélevés par la plateforme
- ✓ Inscription sur site possible (maximum 30 min avant chaque départ) dans la limite des capacités ; +5€
- ✓ Randonnée : 6€

- ✓ ***Les inscriptions sont limitées aux 600 premiers inscrits sur l'ensemble des 3 courses. Au maximum par course :***
  - ***Cerf : 225***
  - ***Raton laveur : 225***
  - ***Sanglier : 180***

- ✓ Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- ✓ Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué au-delà du 08/09. En cas d'annulation, la demande de remboursement devra être formulée par écrit à cdfgermaine@gmail.com. L'organisation se laisse le libre choix d'accepter totalement, partiellement, ou de refuser la demande.